

G.I.S.R.A.T.

(par Michel Picard)

Vous êtes en arrêt de travail depuis plusieurs semaines (voire même plusieurs mois) et vous appréhendez votre retour au travail. Cette appréhension peut provenir de différents facteurs, tels que la charge de travail qui vous attend, le retour à la vie active à temps complet après une si longue inactivité et ainsi de suite. Mais si votre appréhension était due en grande partie au climat de travail qui sévit dans votre milieu, car c'est ce dernier qui était la raison principale de votre départ « en maladie », comment votre retour pourrait-il être garant de succès alors que le problème est toujours présent?

C'est dans le but de soutenir son personnel qui vit une telle situation que la commission scolaire, par le biais de son Service de la gestion des personnes et du développement des compétences, a mis sur pied une équipe composée de quatre personnes qui chercheront à améliorer le taux de réussite des retours au travail après une absence qui pourrait être due à un climat de travail difficile. C'est sous l'appellation de G.I.S.R.A.T. que cette équipe nous a été présentée, sigle qui signifie « Gestion – Intervention – Soutien – Retour au travail ».

Condition féminine

(par Lise Champagne)

Récemment, quatre membres de l'APPA ont eu l'opportunité de participer à une activité organisée par le Comité de la condition féminine de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP). Madame Elaine Hémond, consultante et formatrice, nous a parlé de la parité dans les postes décisionnels syndicaux et autres pour nous orienter vers un travail d'équipe suivi d'une plénière. Dans le but de susciter votre intérêt, je vous dévoile cette phrase provenant de sa présentation: *Pour stimuler le leadership des femmes, il est utile de savoir...*

Ensuite, nous avons entendu un exposé sur l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). Qu'est-ce que l'ADS? C'est un processus d'analyse favorisant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes par l'entremise des orientations et des actions des instances décisionnelles de la société sur le plan local, régional et national. Oui, ces nouvelles façons d'envisager notre quotidien au travail affecteront ce dernier.

Cette équipe a jusqu'ici ciblé 85 dossiers de membres du personnel (tout corps d'emploi confondu) en absence maladie pour des troubles de l'adaptation qui pouvaient être la conséquence de conflits dans leurs milieux. Une lettre a tout d'abord été adressée à chacune de ces personnes afin de leur expliquer ce qu'était le mandat de l'équipe du G.I.S.R.A.T., puis des appels ont été effectués, de même que quelques rencontres. Cet accompagnement se fait sur une base *volontaire*. Car les membres de cette équipe souhaitent d'abord et avant tout donner un soutien à des personnes désireuses de collaborer avec cette nouvelle façon de faire.

Selon les échos que nous avons eus de personnes ayant pu bénéficier du soutien du G.I.S.R.A.T., ces dernières se disaient surprises d'être ainsi contactées, mais heureuses de la façon dont les membres de cette équipe se sont occupés d'elles en les écoutant et en les guidant. L'APPA ne peut que se réjouir de cette nouvelle façon de faire par la commission scolaire, car nous avons souvent décrié des situations problématiques vécues par nos membres dans lesquelles le climat de travail y jouait un rôle prépondérant. Le climat de travail, c'est l'affaire de tous!

J'ai le privilège de vous annoncer la mise sur pied d'un comité de la condition féminine au sein de notre syndicat. Vous recevrez plus de détails concernant ce comité dans les prochaines parutions du journal.



Assurances collectives: Nouvelles tarifications

(par Nicole Payeur)

J'entends déjà les commentaires du genre « *Je ne comprends pas pourquoi on paie si cher?* ». C'est pourtant une équation facile à comprendre : **Réclamations + Frais d'administration = Prime**. Plus nous consommons de façon désordonnée, plus cela coûte cher, car les médicaments innovateurs sont beaucoup plus dispendieux que leurs équivalents génériques. Si, au cours de la dernière année, la version générique des médicaments avait été demandée, l'économie aurait été de 2 millions de dollars. Ce n'est pas une mince affaire! Au secteur scolaire, il y a 10 387 certificats d'assurances en vigueur qui couvrent environ 15 000 personnes.

Il y a aussi un autre facteur qui vient influencer les primes d'assurances, soit la contribution de l'employeur. Comparativement à certains autres employeurs, la contribution dû nôtre est plutôt minime. Par contre, la commission scolaire assume une assurance salaire en cas d'invalidité dès la 5^e journée d'absence, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour les autres employeurs. Chaque cas doit être considéré individuellement.

Depuis le 1^{er} avril 2013, selon que vous soyez couvert par le régime 1, 2 ou 3, le remboursement du médicament générique sera calculé différemment. Pour les assurés du régime 1, le remboursement du médicament générique sera de 75 %, tandis que pour les régimes 2 et 3, ce remboursement sera de 90 %.

Le médicament innovateur, quant à lui, ne sera remboursé qu'à 68 %. Par contre, pour les personnes qui ne peuvent prendre le médicament générique, un formulaire de la compagnie SSQ doit être rempli par le médecin traitant et retourné à la SSQ pour approbation par leur équipe médicale. Celle-ci donnera son aval à l'utilisation recommandée par un médecin du médicament innovateur.

Vous devez faire la demande à votre pharmacien afin de vous assurer d'obtenir la version générique du médicament prescrit par votre médecin pour ainsi bénéficier d'un plus grand remboursement. Il est de la responsabilité de tous de demander la « prescription » gagnante, ce qui entraînera une diminution du coût des réclamations et, par ricochet, aidera à minimiser les augmentations de la prime d'assurance.

Renouvellement des assurances au 1er janvier 2014

Pour faire suite à l'assemblée générale du 5 novembre dernier, le Comité exécutif de l'APPA tiens à vous faire part que le secteur scolaire FEESP (CSN) a obtenu le mandat auprès de tous les syndicats pour le renouvellement des assurances collectives de la compagnie SSQ au 1^{er} janvier 2014. Vous pouvez consulter la nouvelle grille tarifaire sur notre site web www.appa.qc.ca

Souper conférence du 14 novembre



Nous étions plus de 120 personnes lors de la conférence interactive organisée par le comité APPAIDE. Lors de cette soirée, Maître Noël Saint-Pierre a expliqué ce qui pouvait être considéré comme du harcèlement en milieu de travail, mais en réalité ne l'était pas. Il a abordé la perception entre les différentes cultures en nous donnant des exemples et en questionnant les gens. Étant donné le succès de cet événement, le comité APPAIDE organisera une autre conférence en 2014. Surveillez le site internet de l'APPA dans les prochaines semaines pour les inscriptions qui seront faites en ligne. Au plaisir de vous y voir ou revoir!

L'APPA à l'honneur

Lors du lancement de la semaine de santé-sécurité au travail le 25 novembre dernier, madame Joëlle Landry a souligné les finalistes au grand prix de santé et sécurité au travail de la CSST. Madame Marie-Eve Proulx, analyste en prévention de la CSDM et M. Richard Gagnon, vice-président de l'APPA, ont été finalistes dans les organismes publics. Ils ont travaillé conjointement à l'identification des sources d'accident de travail dans les services de garde pour permettre à la CSDM d'y apporter des correctifs. Ils ont été inscrits sur le thème « L'implantation d'une culture de prévention ». Félicitations à ces deux personnes pour tout le travail accompli!



ENSEMBLE!

Retrouvez-nous en ligne: www.appa.qc.ca
Opinion des lecteurs: ensemble@appa.qc.ca

